

GESTION DES CARRIERES SEGUR de la Santé (2^{ème} volet)

Mesures de revalorisation des carrières

Module 3 Catégorie C

Dates / durée : 1 jour

Prérequis :

Maîtriser les bases de la gestion des carrières des personnels hospitaliers

Lieu :

CENTRE HOSPITALIER DE
LA COTE BASQUE

64000 BAYONNE

Objectifs pédagogiques :

Mettre en œuvre les mesures de revalorisation des catégories C de la fonction Publique Hospitalière prévues par les décrets publiés au Journal Officiel le 28 décembre 2021.

Méthodes pédagogiques :

Approches théorique/règlementaire (cours) et pratique (exercices d'application)

Intervenants :

Laurence HUBERT-GAMBA

Gestion des Carrières
CHU TOULOUSE

Modalités d'évaluation :

Evaluation écrite et orale en fin de formation

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

Jour 1

09h00-
12h30

Thème : mesures prévues par le [décret 2021-1825](#) du 24 décembre 2021 portant statut particulier du corps des accompagnants éducatifs et sociaux et du corps des agents des services hospitaliers qualifiés de la FPH

Objectifs : maîtriser tous les aspects réglementaires du reclassement – le mettre en pratique

Programme :

Introduction

- Les décrets ministériels publiés au JO le 28 décembre 2021
 - ✓ Objectif
 - ✓ Mesures principales & dates d'application
 - ✓ Corps/grades/statuts concernés

Création des corps des AES et ASHQ de catégorie C

- Grilles indiciaires
- Recrutement dans le corps
 - ✓ de contractuel à stagiaire
 - ✓ les titulaires détachés stagiaires
- L'intégration des AES, AMP et ASHQ dans le nouveau corps
- Les dispositions transitoires

13h30-
17h00

Thème : mesures prévues par le [décret n° 2021-1826](#) du 24 décembre 2021 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la FPH et portant attribution d'une bonification d'ancienneté exceptionnelle

Objectifs : maîtriser tous les aspects réglementaires du texte – le mettre en pratique

Programme :

Introduction

- Les décrets ministériels publiés au JO le 28 décembre 2021
 - ✓ Objectif
 - ✓ Mesures principales & dates d'application
 - ✓ Corps/grades/statuts concernés

Organisation des carrières des personnels de catégorie C de la FPH

- Le nouvel échelonnement indiciaire
- Le reclassement
- Les nominations
- L'avancement de grade
- Les dispositions transitoires

Méthodes pédagogiques :

Approches réglementaire (cours) et pratique (outils-exercices d'application)

Modalités d'évaluation :

Etudes de cas en autonomie/correction collective

GIPSE